

Pin maritime

Pinus pinaster

- **Hauteur maximale** : 20.00 - 40.00 m
- **Largeur maximale** : 6.00 - 8.00 m
-
- **Type de feuillage** : Persistant
- **Couleur de floraison** : Orange Jaune
- **Mois de floraison** : Avril Mai
- **Origine** : Bassin méditerranéen
- **Autres critères** :
- **Critères négatif** : Plante

A savoir :

Le Pin maritime est un arbre au port conique les premières années puis il adopte un port arrondi une fois à maturité. Il peut être planté en arbre isolé pour ses caractéristiques ornementales. Originaire des Landes de Gascogne, l'expansion de cette essence dans notre région s'est effectuée à partir du XVIIIème siècle suite aux travaux de Louis François de Turbilly qui a introduit pour la première fois dans le Bugeois le «Pin de Bordeaux». A noter que jusqu'à la fin des années 1960, le Pin Maritime était cultivé pour sa résine (la gomme) qui servait à produire la colophane et la térébenthine. Ses aiguilles et cônes peuvent servir à faire de l'huile essentielle. Son bois a de nombreux usages : contreplaqués, menuiserie, parquet... Il ne tolère pas les sols calcaires et craint les gelées précoces et brutales, les grands froids prolongés. Le pin maritime est visité par la chenille processionnaire. Elle vit dans un cocon de soie blanche tout l'hiver. Attention, cette chenille a des poils urticants et allergisants pour les animaux et les humains.

- **Paysage** : Forêt/Lande Plateau cultivé Vigne

- **Contexte urbain :** Périphérie Campagne
- **Type de sol :** Sableux Limoneux Argileux
- **Humidité de votre sol :** Sec Frais
- **Exposition :** Mi-ombre Ensoleillé